



No de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le lundi 6 février 2023
à 16 h 15.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Annie Pontbriand, directrice du centre
- Virginie Bonin- Bissonnette, représentante du personnel professionnel
- Brigitte Bourbeau, représentante du personnel enseignant
- Élyse Brodeur-Nadeau, représentante du personnel enseignant
- Sarah Corbeil, représentante des élèves
- Caroline Groulx, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Alexy Handfield-Dansereau, représentant des élèves

ABSENTS :

- Philippe Dubois, représentant du personnel enseignant
- Lucie Dugas, représentante du personnel de soutien

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 20

1. MOT DE LA DIRECTRICE

Annie Pontbriand souhaite la bienvenue à tous et constate qu'un peu de soleil nous ferait le plus grand bien ! Elle poursuit avec un survol des différents projets réalisés ou en voie de réalisation.

L'agente de développement est à mettre sur pied différents projets, ce qui implique beaucoup de travail, mais demeure un beau problème.

Un nouveau groupe de francisation (à mi-temps) a débuté à La Traversée de Beloeil, qui est un centre d'intégration sociale pour les élèves ayant des déficiences légères à moyennes. À Saint-Bruno, un nouveau groupe de soir – toujours en francisation, débutera après la relâche.

L'ouverture du groupe à Chambly a été une bonne opportunité et se rentabilisera rapidement. La possibilité d'y ouvrir une classe de francisation est envisagée.

Une famille – un dictionnaire : La clientèle visée par ce projet est les adultes ayant un faible niveau de littératie et le but poursuivi est que ces adultes – parents puissent mieux soutenir leurs enfants d'âge scolaire dans leurs devoirs. Ce projet se poursuivra encore pour une durée indéterminée.

	<p>PROJET ÉDUCATIF : Annie Pontbriand fait un résumé du processus et des objectifs à atteindre. Le CEAP doit mettre à jour le projet éducatif et le conseil d'établissement sera tenue informée de l'avancement de ce dossier puisqu'il devra l'adopter.</p> <p>Certaines zones de vulnérabilité sont ressorties et nous emmènent à plusieurs réflexions sur notre structure organisationnelle.</p> <p>Entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Possibilité d'instaurer des cours / sigles de mises à niveau — Revoir l'approche pédagogique — Se fixer des objectifs réalistes et atteignables — À la prochaine assemblée générale, nos « Vision et Valeurs » seront revues et redéfinies. <p>Que peut faire le CEAP afin d'améliorer l'expérience des élèves en formation ?</p> <p>Période de questions :</p> <p>Une tournée des centres par des élèves porte-parole pourrait être mise sur pied. Alexy Handfield-Dansereau nous informe qu'il aimerait participer au focus groupe et même plus, faire une tournée auprès des élèves afin de <i>prendre le pouls</i> de leur perception. Un suivi sera fait auprès des responsables concernés afin de lui fournir un encadrement.</p> <p>2. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Élise Violetti poursuit en soulignant la pertinence de la mise en contexte d'Annie Pontbriand. Elle trouve important que les élèves soient consultés afin d'aller chercher des points de vue différent « sur le terrain ».</p> <p>3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Élise Violetti fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx que l'ordre du jour de l'assemblée soit adopté après avoir inversé l'ordre des points 10 et 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> — 9. Activités éducatives — 10. Critères de sélection de la direction d'établissement <p>La proposition est appuyée par Virginie Bonin-Bissonnette.</p> <p>CÉ-22-23-09 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 22 novembre 2022</p> <p>Les membres ayant déjà pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Brigitte Bourbeau que le procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 2022 soit adopté tel que rédigé.</p> <p>La proposition est appuyée par Carolyn Groulx.</p> <p>CÉ-22-23-10 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
--	---

CE-22-23-11	<p>5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 22 NOVEMBRE 2022</p> <p>Aucun suivi.</p> <p>6. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024</p> <p>Le calendrier de la prochaine année scolaire est maintenant publié sur le site du CSSP.</p> <p>Annie Pontbriand souligne que cette année, les cours d’été seront sur 4 semaines (au lieu de 5 semaines), et répartis en deux blocs de deux semaines. Avec ce calendrier, nous serons en mesure de mieux répondre aux différents besoins et de rentabiliser le coût de la session d’été.</p> <p>Période de questions :</p> <p>Y aurait-il possibilité de compléter l’offre des cours d’été avec de la formation à distance ? Ce qui serait peut-être pertinent, surtout pour les élèves CLE.</p> <p>7. ORGANISATION SCOLAIRE</p> <p>Annie Pontbriand nous présente la situation des groupes en 2023, vs 2022.</p> <p>La formation à distance est en diminution, ce qui est fort possiblement en lien avec la situation « post-covid » : les gens veulent sortir de la maison et côtoyer des humains. Elle nous rappelle aussi que la formation à distance ne convient pas à tous !</p> <p>Les rencontres VIP avec les conseillères d’orientation aident les élèves à faire un choix éclairé sur ce qui est le mieux adapté pour eux.</p> <p>8. PROJET SPÉCIAL Transfert budgétaire vers l’école orientante l’Impact</p> <p>Annie Pontbriand explique aux membres le projet de micro-forêt urbaine mis sur pied à l’école orientante l’Impact. Cet immeuble, situé dans le Vieux-Boucherville, est classé « patrimoine, ce qui augmente les coûts pour toutes modifications - internes ou externes, apportées au site.</p> <p>Le Centre d’éducation des adultes des Patriotes (CEAP) désire les aider en transférant un montant de 15 000 \$ (quinze mille dollars) à l’école orientante l’Impact afin qu’elle puisse réaliser le projet de micro-forêt urbaine.</p> <p>Après une période de discussion :</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Virginie Bonin-Bissonnette qu’un transfert budgétaire d’un montant de 15 000 \$ (quinze mille dollars) vers l’école orientante l’Impact soit autorisé.</p> <p>La proposition est appuyée par Sarah Corbeil.</p> <p>ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ</p>
	<p>9. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES</p> <p>9.1. Sortie en francisation Visite au Parlement de Québec</p> <p>Présentation et explication sur cette sortie éducative mise sur pied pour les élèves de francisation et qui est à coût nul.</p>

